

La Feuille Champrunoise

Bulletin municipal de Champagnac-la-Prune

Le mot de Madame le Maire



Sommaire

- p. 2 **Le mot du maire**
- p. 3 **La vie de la commune**
Finances et budget
- p. 4 Travaux
- p. 5 Aménagement
Animation
- p. 7 Développement économique
Environnement
Patrimoine
- p. 8 **Cadre de vie**
Projet d'implantation
d'éoliennes
Syndicat des eaux
des Deux Vallées
Protocole coupe de bois
Déploiement 100% fibre
- p. 9 **À savoir**
La qualité du Vivre Ensemble
Broyage des végétaux
Communication électronique
État civil
- p. 11 **Quoi de neuf?**
Du côté des écoles
- p. 14 Du côté des seniors
Du côté du Comité
- p. 16 **Brèves champrunoises**
- p. 19 **Agenda des manifestations**

Chères Champrunoises, chers Champrunois,

L'individualisme inhérent à la société actuelle, associé au contexte sanitaire pousse chacun à se replier sur lui-même. La peur de prendre la responsabilité d'organiser une manifestation, tout comme de participer à des festivités, des rassemblements, ou encore d'accepter la contrainte du pass sanitaire, nous éloigne les uns des autres.

Dans ce contexte peu favorable, il semble plus que jamais important de respecter le choix de l'autre, de ne pas juger autrui. La différence est une force qui nous unit et nous permet d'avancer. Ce sont nos capacités à être ensemble en dépit de nos différences qui font que notre village s'anime, se bat, propose et finalement vit.

Les repas festifs et conviviaux organisés, soit par la municipalité, soit par le comité des fêtes, un apéro, un repas entre amis ou entre voisins montrent que l'envie d'être ensemble est la plus forte.

Ces manifestations sont possibles grâce à l'implication d'un certain nombre d'entre vous.

La taille de notre commune permet à chacun, dès lors qu'il le souhaite, de s'investir d'être acteur du bien vivre ensemble.

Alors merci à tous pour vos initiatives, votre investissement et surtout de continuer à vous écouter les uns les autres.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Amicalement
Christelle BIDAULT
Votre Maire

La vie de la commune

Pour ce numéro, nous vous proposons un tour d'horizon des différentes commissions.

Finances et budget :

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 11/04/2021.

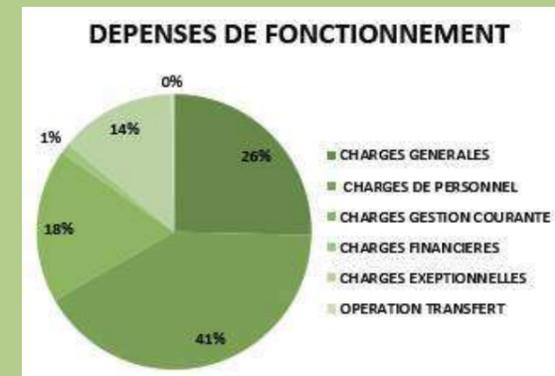
Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 242 490€. Les dépenses courantes ont été maintenues globalement au niveau antérieur et il est prévu un excédent de 59 490€ qui permettra de financer les projets d'investissements.

En investissement, le budget s'équilibre à hauteur de 163 999€.

Ce budget permet de financer les dépenses et l'entretien courant de la commune. Il finance aussi divers travaux comme notamment : l'enfouissement des réseaux d'électricité au Bois Michel, la dalle de béton de l'atelier communal, mais aussi le buffet convivial de la commune, la vidange de l'étang, la location de matériel pour l'entretien de la voirie et des chemins...

L'endettement de la commune continue de baisser ; un des trois prêts a été soldé définitivement et un second le sera en 2023. Le niveau d'endettement est bas ce qui va permettre de financer de nouveaux projets, en particulier celui qui est de créer un restaurant multi services (première estimation de l'investissement de l'ordre de 337 000€ HT) pour pallier l'arrêt prévisible du restaurant actuel.

Ceci à la condition expresse que l'ensemble des subventions en provenance de l'Europe, l'État, la Région, le Département et l'agglomération permettent de limiter la quote-part du financement de la Commune à un niveau acceptable.





Travaux :

Ça y est, les travaux sont lancés au Bois Michel !

Comme nous vous l'avions précédemment communiqué, un projet d'enfouissement des réseaux d'électricité et Télécom était lancé sur la rue du Bois Michel. Les travaux ont débuté fin août et vont s'étaler sur plusieurs mois.

Grâce à la bonne volonté de chacun, se coordonneront les sociétés retenues par la Fédération départementale d'électrification et de l'énergie de la Corrèze, le Syndicat des eaux des Deux Vallées ainsi que Tulle Agglo. Les réseaux secs (*électrique et Télécom*) seront enfouis puis le réseau d'alimentation en eau potable sera remplacé. L'éclairage public sera repensé moins haut mais plus fréquent, et plus économe grâce à ses leds et son horloge de commande astronomique. Enfin, la voirie sera entièrement reprise sur la rue du Bois Michel et jusqu'au Peuch.

Aidés par une météo plutôt clémente en ce début de chantier, les travaux avancent bien.

Nous en profitons pour remercier les riverains pour la compréhension dont ils ont fait preuve, ainsi que pour leur bonne volonté et leur patience.

Le local technique communal fait peau neuve

Cet été a été l'occasion de réaliser une étape de plus dans l'aménagement de l'atelier technique communal à l'arrière de la mairie. Local qui est assez vaste pour travailler et garer les véhicules communaux mais qui était peu praticable jusque-là.

L'entreprise de maçonnerie de Jean-Luc BOUYGES de Saint-Pardoux-la-Croisille a été consultée (*parmi d'autres*) et retenue pour réaliser un plancher béton sur toute la superficie.

Les prochaines étapes seront l'électricité et la menuiserie pour apporter lumière et rangement à Christophe, notre agent technique communal.



Aménagement :

Une équipe des jardiniers en herbe

Avec l'aide d'un jardinier expérimenté, certains de vos élus accompagnés de Thierry MÜLLER, que nous remercions, ont participé au fleurissement de Champagnac le 6 juin dernier.

Les canicules répétitives des dernières années nous ont conduits à choisir des plantes peu consommatrices en eau : Verveine de Buenos Aires, Erigeron, Gaura, Sauge, Coreopsis.

Ces plantes sont majoritairement vivaces et pourront encore nous ravir l'année prochaine avec un petit entretien de «l'équipe des jardiniers en herbe»...

Animation :

Bienvenue aux nouveaux Champrunoises et Champrunois

Le 17 et 18 juillet 2021, Madame le Maire, Christelle BIDAULT et les conseillers municipaux disponibles ont offert aux nouveaux habitants présents, arrivés en 2020 et 2021 sur la commune de Champagnac-la-Prune, un panier de bienvenue.

Un second passage, le samedi 2 octobre, a permis de finaliser la distribution à ceux qui étaient absents, lors du premier passage.

Ce panier est composé de quelques produits locaux destinés à faire découvrir la richesse gastronomique de notre département. Il était accompagné d'un livret d'accueil qui répertorie un panel de tout l'environnement à proximité de notre commune : commerces fixes et ambulants, artisanat, services administratifs, éducation, loisirs, recettes gastronomiques locales, etc...

Madame le Maire, avec un ton humoristique, a suggéré aux nouveaux arrivants de confectionner une des recettes corréziennes afin qu'un jury (*municipal*) puisse y goûter et départager les concurrents. Ce panier a été chaleureusement accueilli par les habitants qui ont tous remercié de cette délicate attention.

Nous profitons de cette prise de vue pour vous présenter notre nouvelle correspondante de La Montagne :

Jennifer MATAS domiciliant aux Préchaux
(☎ : 06.30.77.63.25 / ✉ : jen.matas@gmail.com)





Repas des Champrunois

Enfin, nous avons pu passer un moment festif ensemble !

Malgré un contexte sanitaire toujours contraint et incertain, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas et d'une animation musicale.

Traditionnellement « repas des aînés », la Municipalité a souhaité changer les règles du jeu en incitant tous les Champrunois(es) à faire la fête le dimanche 5 septembre. Toutes les générations se sont donc réunies pour danser, chanter et faire la fête autour d'un buffet froid.

À la demande de Momo, l'animateur musical, les élus du Conseil Municipal présents se sont pris au jeu et ont poussé la chansonnette sur « A nos souvenirs » des Trois Cafés Gourmands. Ils n'ont pas été les seuls à chanter...

C'était bon de se retrouver ! D'un avis général, l'initiative a plu... à renouveler sans doute.

Margaux TINTIGNAC, une conseillère numérique à vos côtés



Depuis plusieurs décennies, les outils numériques et internet, sont venus percuter notre société. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, nos services publics ne sont plus les mêmes.

Les communes de Champagnac-la-Prune, Clergoux, Gros-Chastang, La Roche Canillac, Saint-Paul et Saint-Pardoux-la-Croisille ont donc souhaité rapprocher le numérique du quotidien des habitants et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services ». Elles proposent les services d'un conseiller numérique qui recevra les administrés qui le souhaitent sur rendez-vous individuels et/ou les accompagnera sur une

mini-formation en ateliers afin de leur permettre de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien.

Elle vous aidera prioritairement à :

- prendre en main un équipement informatique (*ordinateur, smartphone, tablette...*),
- naviguer sur internet,
- envoyer, recevoir et gérer leurs courriels,
- installer et utiliser des applications utiles sur leur smartphone,
- créer et gérer leurs contenus numériques,
- connaître l'environnement et le vocabulaire numériques,
- accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Margaux sera majoritairement présente les jeudis de 14h à 17h sur la commune.

Si vous souhaitez son intervention, veuillez la contacter au 06 47 57 42 65.



Développement économique

La dernière commande groupée de fioul a eu lieu début août.

22 personnes ont été livrées ce qui représente 21 800 litres au prix de 0,895 € TTC le litre (*contre 0,944 € pour les commandes hors groupement*).

Environnement :

La vidange de l'étang de La Gane

Samedi 16 octobre, nous avons été plusieurs à nous retrouver à l'étang de La Gane, avec Les Viviers de Haute Corrèze, pour participer à sa vidange. Cette opération permet de limiter l'envasement et d'accroître la productivité du plan d'eau lors de la remise en eau qui est prévue pour le début de l'année prochaine. Mais c'est aussi un moment spécial qui nous permet de répertorier le nombre de poissons par espèce qui peuplent notre étang. Nous avons pu ainsi trier et comptabiliser 245 kg de carpes, 59 kg de gardons et 26 kg de tanches qui ont su éviter les hameçons des pêcheurs même ceux des plus chevronnés !

Patrimoine :

Le four à pain communal

Le four à pain du village du Theil continue à être relooké. Après la rénovation de la sole réalisée bénévolement par les amatrices et amateurs du pain du four du Theil, il arbore depuis peu une nouvelle porte qui a été réalisée par notre chaudronnier champrunois Jordan DUTLY. Le bâtiment a été mis en chauffe dimanche 17 octobre et la nouvelle porte a été testée.

Pour rappel, le four est mis en chauffe tous les mois.



Pour permettre qu'un maximum de personnes puissent commander via le groupement nous avons prévu de faire trois commandes par an durant les mois suivant : août, janvier et avril. Contactez la mairie pour donner vos quantités souhaitées.



Cadre de vie

Projet d'implantation d'éoliennes à Champagnac-la-Prune

Madame la Préfète a reçu le 20 janvier dernier Madame le Maire en compagnie des maires des communes avoisinantes (*Gumont, Espagnac, Saint-Paul et La Roche Canillac*).

La Municipalité n'a toujours pas reçu d'informations de la Préfecture suite à cette réunion quant à la décision de rejeter le dossier comme non recevable ou au contraire de lancer une enquête

publique avec un commissaire enquêteur. Le promoteur n'a évidemment pas repris contact avec la Municipalité.

Nous espérons que l'adage «Pas de nouvelle, bonne nouvelle» soit de mise!

Le maire et le conseil municipal restent vigilants en cohérence avec le vote à l'unanimité d'un refus d'implantation par les nouveaux élus.

Syndicat des eaux des Deux Vallées

Depuis le début de cette nouvelle année, le Syndicat des eaux des Deux Vallées a choisi de renforcer son effectif en embauchant dans un premier temps un chef d'équipe puis un nouveau fontainier pour mieux répondre aux besoins des différentes communes adhérentes.

Concernant notre commune, le Syndicat s'est employé à maintenir une fourniture en eau avec la meilleure qualité possible et les quantités nécessaires aux besoins de tous.

Cela s'est traduit sur le terrain, avec le nettoyage de plusieurs châteaux d'eau, l'achat de nouvelles pompes de chloration (*en remplacement des vieilles pompes défectueuses*) et la mise en place

de relevés automatiques sur différents ouvrages (*châteaux d'eau et stations de pompage*) permettant aux fontainiers de suivre le fonctionnement des différents sites à distance.

D'un autre côté, le Syndicat a entériné une délibération pour la réalisation d'un diagnostic du réseau d'alimentation en eau de notre commune, ce qui devrait permettre de mieux cibler les besoins et donc les investissements à réaliser.

Pour les travaux à venir, le Syndicat reprend une partie du réseau de distribution d'eau potable au Bois Michel en profitant des travaux de dissimulation des différents réseaux (*électriques, téléphone, fibre, etc...*) programmés sur cette fin d'année.

Protocole coupe de bois

Chaque propriétaire de bois a la possibilité, s'il le souhaite, d'entretenir ses parcelles en faisant couper certains de ses arbres. Lors du ramassage du bois, il n'est pas rare que les camions dégradent la voirie tout comme les chemins empruntés. Et il n'est pas rare non plus que la commune n'en soit pas informée. Nous allons donc être plus vigilants. Nous

dresserons systématiquement un procès-verbal avant l'opération de récupération des arbres, avec photos à l'appui, afin de nous prévenir contre tout préjudice. Vous pouvez donc informer Madame le Maire lorsque vous prévoyez de faire intervenir une entreprise de débardage dans vos parcelles.

Déploiement 100% Fibre

Nous souhaiterions savoir si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de l'installation de la fibre à votre domicile. Merci de

transmettre vos remarques auprès de Muriel, notre secrétaire de Mairie.



À savoir

La qualité du Vivre Ensemble à Champagnac

Ailleurs on parle d'incivilité et à Champagnac-la-Prune, sommes-nous meilleurs?

Pas toujours! Pour preuve, nous avons dû installer une banderole au point propre précisant s'il en était nécessaire qu'il ne s'agit pas d'une déchetterie. Malheureusement, certains continuent à y déposer des encombrants et objets de toutes sortes et ne respectent pas le tri.

Mais c'est oublier, à contrario, que d'autres en se promenant ramassent des déchets «oubliés» afin de rendre notre espace de vie encore plus propre et agréable.

Et que dire de la propriété d'autrui. Nous avons la chance, même si cela nous semble normal, de pouvoir nous promener à loisirs dans la forêt, pour écouter les oiseaux, profiter des paysages et de la nature mais aussi ramasser châtaignes, champignons Beaucoup d'entre nous sont propriétaires d'une parcelle de terre, d'un bois et n'imaginent pas en interdire l'accès. Et pourtant, nous pouvons trouver, sur notre commune, un chemin fermé par une chaîne, un arbre; refus de l'autre ou réaction au non-respect du droit de propriété?



Il ne semble cependant pas si compliqué de partager notre cadre de vie dès lors que chacun à notre niveau, à pied, en VTT, à cheval, sur un véhicule à moteur, nous nous efforçons de respecter et protéger notre environnement dans le strict respect du bien d'autrui.

Alors pour répondre à la question initiale, nous pouvons simplement dire que même si nous ne sommes pas tous et toujours meilleurs, il nous plaît à croire que nous pouvons tous nous améliorer pour le devenir.



Broyage des végétaux

La commune va se faire prêter un broyeur, en début d'année 2022 par Tulle Agglo, pour broyer les roseaux de la station d'assainissement.

Si vous souhaitez élaguer arbustes et arbres de votre jardin et sous réserve d'inscription, Christophe VACHER pourra à cette occasion venir chez vous pour vous aider à broyer vos végétaux. Merci d'en faire la demande en Mairie auprès de Muriel AUBERTY.

Communication électronique

Nous vous invitons à nous communiquer votre mail à l'adresse suivante : mairiechampagnaclaprune@orange.fr

Cela nous permettra de vous faire connaître les informations et les animations de la commune.

État civil

Bienvenue aux « nouveaux » arrivants

Marie-Françoise GIROIR et Marc BROUSSE, au 15 Le Peuch.

Jennifer et Mickaël MATAS, au 14 route des Préchaux.

Doriane JAUILHAC, au 24 Grand'Rue.

Ils se sont dits « oui »

Prisca HORNI et Guillaume BOUSQUET, le 24 juillet 2021.

La famille s'est agrandie

Julian DUBOIS, le 25 avril 2021, de Michel DUBOIS et Jennifer DALLOT.

Léandre LEMOINE, le 1^{er} juin 2021, de Benjamin LEMOINE et Charlotte THERESINE- AUGUSTINE.

Nous adressons nos félicitations à :

Clémence BONNISSEAU, pour l'obtention de son Baccalauréat physique, mathématiques, SVT (*mention Très Bien*).

Nathan BIDAULT, pour l'obtention de son Brevet National des Collèges (*mention Très Bien*).

Maleah DOYLE, pour l'obtention de son Baccalauréat spécialités histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques, humanités, littérature, philosophie (*mention Bien*).

Emry PRANCHÈRE, pour l'obtention de son Brevet National des Collèges (*mention Bien*).

Noam PRANCHÈRE, pour l'obtention de son Baccalauréat Travaux Publics (*mention Bien*).

Ils nous ont quittés

Marie-Jeanne RAZINKOFF, le 16 avril 2021 à Carcassonne (97 ans).

Germaine BOMBAL, le 3 juillet 2021 à Tulle (99 ans).

Roger Gilbert CORVEY-BIRON, le 17 juillet 2021 à Brive-la-Gaillarde (91 ans).

Gilberte RAZINKOFF, le 28 septembre 2021 à Tulle (91 ans).



Quoi de neuf ?

... Du côté des écoles

L'année scolaire 2020-2021 a été abordée en se disant que la COVID19 était derrière nous. Et bien non! On était tous dedans, au moins sur le plan réglementaire. Ainsi, comme les groupes d'élèves ne pouvaient être brassés, ce fut malheureusement un frein aux projets, aux rencontres sportives et autres activités.

École maternelle de La Roche Canillac

Opportunité d'une éducation au Vivre Ensemble dans un contexte sanitaire particulier. Les jeunes élèves ont acquis de bons réflexes en la matière : gestes d'hygiène et comportements sanitaires associés font partie de leur quotidien ; un beau pont entre la maison et l'école.

Un peu refermé sur l'enceinte de l'école, le jardin a été réactivé. Les familles ont largement contribué aux plantations qui y ont été faites. Occasion d'une éducation au développement durable, une sensibilisation à son environnement naturel, au-delà du travail effectué autour des légumes et des fruits.

De plus, jardin et cour du bas ont été le théâtre de plusieurs pique-niques au plus grand plaisir des jeunes élèves - quand la météo le permettait - : une façon de compenser les sorties supprimées.

Un cycle autour des émotions a été proposé aux jeunes élèves. Cette action portée par l'OCCE19 contribue à une meilleure connaissance de soi, des autres, à dépasser ses appréhensions, mieux comprendre ce qui se passe dans un groupe...



En fin d'année scolaire, le relâchement des contraintes sanitaires a permis aux jeunes élèves de bénéficier d'un spectacle musical au théâtre «L'Empreinte» de Tulle - action portée par Tulle Agglo - : Petit Orchestre de jouets. Pour le jeune public de l'école, ce fut un grand moment de plaisir et de découverte qui a pu être exploité en aval.

Marc SOLLOGOUB, maître de chant, a entraîné les jeunes élèves ainsi que les élèves des cycles 2 et 3 à l'expression chorale sur plusieurs séances. La chanson support avait été créée à partir des réponses des enfants à un questionnaire sur leur école imaginaire. Une représentation, le 14 juillet, a regroupé les familles volontaires à Saint-Pardoux-la-Croisille pour une représentation collective à l'initiative de la commune avec les école du RPI.

Au-delà des activités traditionnelles, pour une école maternelle, cette année s'est déroulée avec deux enseignantes et deux ATSEM, plusieurs cantinières et personnes chargées de la garderie, sans oublier l'indispensable entretien des locaux et matériels assuré par la même personne.



École élémentaire de Saint-Pardoux-la-Croisille

L'année dernière, les élèves de CP/CE1 de l'école de Saint-Pardoux-la-Croisille ont participé à :

- des E-défis sportifs avec l'USEP
(Union Sportive de l'Enseignement du premier degré),
- un atelier de gestion des émotions avec l'OCCE19
(Office Central de Coopération à l'École),
- des ateliers plastiques de création de drapeaux et des ateliers de chant chorale dans le cadre d'un projet «Curieux monuments de Saint-Pardoux». Leurs productions ont été visibles le 14 juillet lors d'une grande inauguration publique,
- une sortie cinéma pour le film La baleine et l'escargote. Ils ont aussi planté, semé, arrosé dans leur jardin aux portes de l'école.

École élémentaire de Clergoux

Projet Ombres en Pointe

C'est un projet musical porté par l'OCCE19, Des Lendemain Qui Chantent et le groupe corrézien ethno-rock Chapitre V. Le projet consistait à intégrer les élèves de deux classes corréziennes (classe de CE2 de Malemort

et école de Clergoux) dans l'univers du groupe. Ces derniers ont pu ainsi expérimenter sur dix séances de janvier à juin la pratique instrumentale, le chant, le bruitage et la scénographie. En fin de cycle, un concert sur la scène Des Lendemain Qui Chantent à Tulle a été offert aux familles le vendredi 11 juin. Un vif succès a permis deux représentations successives.



P'tit Tour Vélo USEP

Le vendredi 18 juin, les élèves de Clergoux en compagnie de la classe de CM de Marcillac-la-Croisille ont pu arpenter les routes entre Chaumeil et Sarran sur une étape de 25 km.

Cette sortie est l'aboutissement d'un cycle avec des parcours de maniabilité, de balades sur route et d'une intervention « Vélo et Sécurité » par la MAIF permettant de valider les trois blocs du programme Savoir Rouler à Vélo.



L'école est finie !

Pour clôturer l'année scolaire, les élèves ont passé leur dernière journée de classe à la base Sport Nature du lac de La Valette à Marcillac-la-Croisille pour s'initier pour

certaines ou se perfectionner pour d'autres à l'accrobranche et pratiquer la course d'orientation à la recherche de balises.

Rentrée scolaire 2021 / 2022

Jeudi 2 septembre, les enfants se sont retrouvés sur les bancs de l'école. Le RPI du Doustre et du Plateau des Étangs comptera 60 élèves répartis comme suit: 31 à l'école maternelle de La Roche Canillac (cycle 1 des apprentissages premiers), 19 à Saint-Pardoux-la-Croisille (cycle 2 des apprentissages fondamentaux) et 15 à Clergoux (cycle 3 de consolidation). Pour des raisons

de répartition des effectifs, l'école élémentaire de Saint-Pardoux-la-Croisille accueillera les 6 élèves de CE2 contrairement à l'année dernière où ils étaient scolarisés à Clergoux.

Quant à la maternelle, Karin PIGEAUD reprend son poste à plein temps accompagnée d'un seul ATSEM, Florie DROUSIE. Côté restauration, Karine BADOU remplace Sabrina VUILLAUME durant son congé maternité.

... Du côté des seniors

ICA recrute des bénévoles



INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (I.C.A.)
ACTION POUR LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT RECHERCHE
DE BÉNÉVOLES
Réseau BAVARD'AGE

L'I.C.A., Canton de Sainte Fortunade, Secteur de La Roche Canillac intervient sur les communes de Champagnac, Clergoux, Espagnac, Gros Chastang, Gumont, La Roche, Marcillac la Croisille, Saint Pardoux et Saint Paul. Si vous disposez de quelques heures de libre tous les quinze jours, vous pouvez vous proposer pour réaliser des visites de courtoisie (bavardage) auprès de personnes isolées.

Renseignements auprès de l'I.C.A. : Tél : 05 55 27 83 02 / 06 74 62 16 07 ;
email : icglarochecanillac@orange.fr

... Du côté du Comité



Une année perturbée mais pas fichue !

On pourra dire que cette année fut, Covid19 oblige, particulière car elle n'a pas vu se dérouler sur notre commune toutes les manifestations habituelles. Cependant, nous avons pu, à partir du printemps, entamer les festivités.

Ainsi, quelques habitants, ravis d'avoir un peu d'animation dans la commune, se sont retrouvés le dimanche 4 avril derrière la mairie pour un « Troc aux plants et aux graines ». Une première qui ne sera certainement pas la dernière. Affaire à suivre.

Le samedi 24 juillet, c'était la traditionnelle fête d'été. Le matin, plus d'une vingtaine de pêcheurs, inscrits au concours de pêche, ne sont pas partis bredouille et ont été tous récompensés par un lot. Puis, en début de soirée, la fête s'est poursuivie avec un repas animé par le groupe musical « Bleu Charrette » pour se terminer par un beau feu d'artifice tiré en face de la mairie qui a fait le bonheur du public.



Puis, le dimanche 29 août, le bourg de Champagnac a connu une effervescence inhabituelle pour la deuxième édition de « La Champrunoise ». Cette randonnée VTT et marche organisée par le Comité des Fêtes a accueilli 250 participants (155 vététistes et 95 marcheurs) venus de toutes



la Corrèze mais aussi, du Cantal, du Lot, de la Haute Vienne, du Bordelais, des Pyrénées et des Alpes de Haute Provence pour les plus téméraires.

Au total 80 km de chemins ont été balisés, débroussaillés, nettoyés et parfois réhabilités par des bénévoles de la commune. Huit circuits étaient proposés de 17 à 48 km pour les VTT et de 8 à 20 km pour les marcheurs.

Par cette belle journée ensoleillée les participants ont pu découvrir, chacun à leur rythme les chemins et sentiers

de notre commune et des communes avoisinantes mais aussi les forts dénivelés et passages techniques de la vallée du Doustre.

Dès 7h30 et après une petite collation, les randonneurs se sont élancés sur les différents circuits. Les cinq ravitaillements très copieux (le moulin de Larchat, La Roche Canillac, Le Liac, Graffeuille, mairie) ont permis aux participants de reprendre des forces tout au long des parcours. Après l'effort, tous ont partagé le verre de l'amitié et 80 d'entre eux sont restés pour déguster des grillades dans une ambiance très conviviale.

L'ensemble des participants a félicité, malgré la jeunesse de l'événement, la beauté des huit circuits proposés, la qualité du balisage, la variété du ravitaillement et la convivialité des organisateurs.

Le Comité des Fêtes remercie le groupe de pilotage pour son engagement dans le projet, l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse ainsi que tous les propriétaires privés qui ont autorisé le passage sur leur(s) parcelle(s).



La saison s'est terminée dans une ambiance du tonnerre lors de la fête votive du dimanche 26 septembre. Sans farcidures mais du chou farci, la fête a connu un franc succès: de la convivialité et de l'enthousiasme avec des convives déchaînés sur le dancefloor jusqu'en début de soirée sans oublier l'animation assurée par Guy Touquet et... deux petits nouveaux !



Enfin, samedi 23 octobre s'est tenue l'assemblée générale du Comité des Fêtes. Une trentaine de personnes de la commune ont assisté à la présentation du bilan des actions 2021, du rapport financier et du calendrier des manifestations 2022. À l'issue de la réunion, la Présidente Béatrice LEFÈBVRE a présenté sa démission et fait le bilan de son année à la tête du Comité. Un nouveau bureau a donc été élu à l'unanimité des membres actifs présents.



- Présidente:** Maryse CHASTANG
Vice-président: Serge LAMBERT
Trésorier: Grégoire NAVEZ
Trésorière adjointe:
 Marie-Claude JAUILHAC
Secrétaire: Sandra FAUCHER
Secrétaire adjointe: Marie-Anne POUGET



Brèves champrunoises

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 2021, a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre de 1939-1945 en Europe après la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945.

Une délégation composée de Mme le Maire, de notre porte-drapeau, de quelques conseillers municipaux et habitants de la commune est partie de la mairie pour se rendre à pied jusqu'au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe.

Un hommage a été rendu à ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre Patrie contre l'opresseur.

Pour rappel, en France, près de 5 500 000 soldats ont été mobilisés durant le conflit. On estime à 217 600 militaires français y compris coloniaux morts sur les différents théâtres d'opération et à près de 350 000 morts civils.

La seconde guerre mondiale a débuté le 1^{er} septembre 1939 lorsque l'Allemagne agresse militairement la Pologne et s'est terminée le 2 septembre 1945 après la capitulation sans condition de l'empire du Japon.



Un Maire honoraire à Champagnac-la-Prune

C'est parmi 52 anciens maires que Jacquy SENUT a participé à la troisième promotion de l'honorariat des anciens maires de Corrèze qui ont effectué plus de 18 ans de mandats. Entouré par le Président du Conseil Départemental, celui de l'association des Maires de Corrèze et d'un sénateur, il a reçu le diplôme de Maire honoraire le 12 juillet dernier, des mains de Madame la Préfète.



Cette distinction vient couronner un long engagement auprès des Champrunoises et Champrunois. Élu la première fois en 1977 et maire de 2001 à 2020, Jacquy a été élu pendant sept mandats. Il a servi les intérêts de notre commune pendant 43 années.

Et c'est sans oublier, la disponibilité dont il fait encore preuve quand on a besoin de lui. Alors encore une fois, félicitations et un grand MERCI.



Explosive découverte dans les bois bordant la Route Blanche

Explosive découverte dans les bois.

Un jour du mois d'août, des promeneurs à la recherche de champignons sont restés stupéfaits quand ils ont aperçu parmi les feuilles, rien de moins que des grenades!

Ils ont immédiatement alerté la Gendarmerie qui s'est très vite rendue sur place, a balisé la zone et a fait appel à l'unité de déminage régionale basée à Bordeaux.

Deux démineurs spécialisés sont arrivés sur le site le 10 août. Ils ont poursuivi les investigations et ont confirmé qu'il s'agissait d'un stock de munitions de la Seconde Guerre Mondiale, que le maquis local, probablement en campement, avait enterré là.

Ce stock était composé de grenades offensives

anglaises type Mills, de tubes d'explosifs type Bangalore destinés à détruire les barbelés, et de détonateurs. Ceux-ci étaient rouillés et incapables d'exploser, mais les tubes d'explosifs étaient toujours opérationnels.

Pour assurer la destruction complète de ces armes, l'unité de déminage a décidé de les enterrer profondément dans un pré, mis à leur disposition par Thierry ESPARGILLÈRE, ce qui a été fait avec l'aide de Sylvain SENUT et de provoquer une explosion. Complètement sécurisée, celle-ci a eu lieu sans problème et aucune trace ne subsiste désormais.

Pour leur sang-froid et leur aide, nous remercions chaleureusement tous les acteurs de cet "explosif épisode" de l'été champunois.

Plus de peur que de mal!

Pressoir à pommes

Un projet pour l'an prochain est en cours de réalisation. Il s'agit d'un pressoir à pommes que quelques bonnes âmes de la commune sont en train de restaurer.

À cet effet, ces bonnes âmes ont l'intention, pour l'automne 2022, de presser les pommes que les habitants de la commune voudront bien leur apporter afin d'en extraire du jus.

Il est donc demandé, à tous ceux que cela intéresse, de mettre de côté, pour l'année qui vient, des bouteilles à jus de fruits en verre avec capsule à visser ou autres contenants

afin que vous puissiez repartir avec le précieux nectar ...

Vous pourrez le stériliser à 70°C pour en faire du jus de pommes ou bien, pour les plus courageux, le conserver tel quel pour en faire du cidre.

Une festivité autour de la pomme pourrait être envisagée.

Dans l'espoir que la saison prochaine soit prolifique en matière de pommes car cette année c'est un peu la catastrophe!

Nous vous disons donc, à l'an prochain!

La plus belle photo pour gagner un resto

Nous souhaitons refaire le site internet de Champagnac-la-Prune et en profiter pour le relooker. Il doit refléter «notre» commune. Aussi, il nous semble important qu'il puisse bénéficier de «votre œil» en bénéficiant de vos photographies. C'est pour cela que nous souhaitons organiser un concours photo auquel chacun d'entre vous peut participer.

Donc si vous aimez faire des photos et si vous souhaitez les partager, alors nous vous proposons un petit concours : «**La plus belle photo, pour gagner un resto**».

10 photos maximum par concurrent en version numérique avec une haute résolution.

Les photos auront pour thème : Champagnac-la-Prune, sa nature, son patrimoine, sa faune, sa flore...



Les photos ne pourront pas comporter de personnes identifiables.

Une commission de cinq personnes se réunira pour départager les concurrents.

Le gagnant remportera un repas dans un restaurant local pour 2 personnes.

Date limite de remise des photos : le 10 décembre 2021.

À vos appareils photos!

Agenda des manifestations

Novembre 2021

Jeudi 25 à 18h30 :

réunion publique d'informations sur la transition énergétique du territoire organisée par la société Centrales villageoises

salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Samedi 27 à 12h30 :

repas du Téléthon organisé par les communes de Champagnac-la-Prune, Gumont, La Roche-Canillac et le Comité des Fêtes «*Ramène ta Prune*»

salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Janvier 2022

Samedi 8 à 15h :

vœux du nouvel an et galette organisés par la Municipalité et le Comité des Fêtes «*Ramène ta Prune*»

salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Samedi 22 à 14h :

concours de belote organisé par le Comité des Fêtes «*Ramène ta Prune*»

salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Avril 2022

Vendredi 15 à 20h30 :

concours de belote organisé par le Comité des Fêtes «*Ramène ta Prune*»

salle polyvalente de Champagnac-la-Prune

Juin 2022

Samedi 25 à 19h :

Fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes «*Ramène ta Prune*»

terrain communal de Champagnac-la-Prune





Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

lundi de 14h à 17h

jeudi de 14h à 17h

samedi de 10h à 12h

PERMANENCE de vos élus les samedis de 10h à 12h

📍 : Mairie de Champagnac-la-Prune 6 Grand'Rue 19320 CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

☎ : 05 55 29 14 61

✉ : mairiechampagnaclaprune@orange.fr

